

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 1^{er} octobre 2025, à 19 h, à la salle du conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Margaret Lefebvre-Macey et Hélène Vézina et messieurs les conseillers François Prévost, Bernard Carey et Éric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Guy Favreau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Monsieur le conseiller Roger Labrecque est absent.

Environ une dizaine personnes assistent à la séance à l'ouverture.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Trésorière adjointe - Nomination
- 5. FINANCES**
 - 5.1. Comptes et transferts
 - 5.2. Dépenses autorisées
 - 5.3. États comparatifs
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Conseiller en urbanisme et officier municipal en bâtiment, en environnement et en urbanisme – Nomination
 - 8.2. Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire – Suivi
- 9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1. Demande de prix 2025-30 - Déneigement des trottoirs et stationnements et entretien de la patinoire
 - 9.2. TECQ 2024-2028 - Réfection de la rue Kindalane – Demande d'admissibilité
 - 9.3. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Réfection de la rue Kindalane – Déclaration de conformité – Attestation
 - 9.4. Demande de prix 2025-09 – Ponceau chemin des Sources (près de la voie ferrée) – Décompte numéro 01 et acceptation provisoire
- 10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**
 - 10.1. Drainage terrain de tennis et de pickleball – Arpenteur-géomètre – Mandat
 - 10.2. Tour des Arts - Aide financière
 - 10.3. Ville de Cowansville - Entente intermunicipale – Services de loisirs et de la culture
 - 10.4. Fête des bénévoles
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Guy Favreau, maire, adresse un mot aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 159-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR M. Éric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025

RÉSOLUTION 160-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Prévost,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal du 8 septembre 2025 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION

4.1 Trésorière adjointe - Nomination

RÉSOLUTION 161-10-2025

CONSIDÉRANT le projet de partage de ressources humaines pour le service de trésorerie avec la Municipalité de Freightsburg

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

De nommer madame Nathalie Khayat à titre de greffière adjointe pour le Village d'Abercorn.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. FINANCES

5.1. Comptes et transferts

RÉSOLUTION 162-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Prévost,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et des transferts en date du 30 septembre 2025 au montant de 110 396.18 \$ et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Rapport des dépenses autorisées

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées au 31 août 2025.

5.3. États comparatifs

Le directeur général dépose l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 août 2025 et l'état prévisionnel des revenus et dépenses pour l'exercice financier courant.

Des copies des états comparatifs ont été mises à la disposition du public sur le site Web de la Municipalité.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun dossier.

8. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

8.1. Conseiller en urbanisme et officier municipal en bâtiment, en environnement et en urbanisme - Nomination

RÉSOLUTION 163-10-2025

CONSIDÉRANT le projet de partage d'un conseiller en urbanisme entre les municipalités de Freightsburg, d'Abercorn et de Saint-Armand;

CONSIDÉRANT QU'un fonctionnaire responsable doit être nommé officiellement par résolution afin de pouvoir appliquer la réglementation;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. François Prévost,
ET RÉSOLU :

De nommer monsieur Victor-Loïc Gamache au poste de conseiller en urbanisme et à titre d'officier municipal en bâtiment, en environnement et en urbanisme;

Qu'il soit également nommé à titre d'inspecteur municipal, d'inspecteur en bâtiment et de fonctionnaire désigné (autorité compétente) pour l'administration, l'application et la délivrance de constats d'infraction pour les règlements provinciaux ou municipaux d'Abercorn ainsi que pour tout amendement qui pourrait être adopté en lien avec l'un d'eux, et plus particulièrement pour les règlements suivants :

- Règlement numéro 158 sur les dérogations mineures;

- Règlement numéro 232 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- Règlement numéro 234 sur le zonage;
- Règlement numéro 236 de construction;
- Règlement numéro 237 sur les conditions d'émission du permis de construction;
- Règlement numéro 238 sur les permis et certificats;
- Règlement numéro 341 sur le lotissement;
- Règlement numéro 365-2023-1 concernant le comité consultatif d'urbanisme;
- Règlement numéro 366-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- Règlement numéro 382-2024 sur la démolition d'immeubles
- Règlement RM 110-2023 concernant les alarmes intrusion;
- Règlement RM 220-2023 concernant le colportage;
- Règlement RM 330-2023 concernant la circulation et le stationnement
- Règlement RM 410-2023 concernant le contrôle des animaux
- Règlement RM 460-2023 concernant la paix, l'ordre et les nuisances;
- Règlement RM 660-2023 concernant le commerce de regrattier;
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q- 2, r. 22);
- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2);
- Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (S-3.1.02, r. 1)
- Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et ses règlements (P-38-002, r.1)

ainsi que toute autre réglementation ou entente dont la responsabilité incombe aux inspecteurs municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2. Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire - Suivi

La rencontre de démarrage de la Table citoyenne sur l'aménagement et l'habitation du territoire s'est tenue le 17 septembre dernier. Deux administrateurs provisoires ont été nommés. Les documents concernant celle-ci peuvent être consultés sur le site Web d'Abercorn sous l'onglet Urbanisme.

9. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

9.1. Demande de prix 2025-30 - Déneigement des trottoirs et stationnements et entretien de la patinoire

RÉSOLUTION 164-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition reçue et d'octroyer un contrat à monsieur Louis Schinck au montant de 17 000 \$ plus taxes pour le déneigement des

trottoirs et stationnement ainsi que pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2025-2026 dans le cadre de la demande de prix 2025-30 ;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2. TECQ 2024-2028 - Réfection de la rue Kindalane - Demande d'admissibilité

RÉSOLUTION 165-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. Éric Bissonnette,
ET RÉSOLU :

De soumettre le projet de réfection de la rue Kindalane dans le cadre dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028 ;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.3. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Réfection de la rue Kindalane - Déclaration de conformité - Attestation

RÉSOLUTION 166-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Prévost,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre et signer un certificat de la municipalité attestant que le Village d'Abercorn ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation en vertu de l'article 32.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de confirmer que la Municipalité sera propriétaire des infrastructures à la fin des travaux sur la rue Kindalane.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.4. Demande de prix 2025-09 - Ponceau chemin des Sources (près de la voie ferrée) - Décompte numéro 01 et acceptation provisoire

RÉSOLUTION 167-10-2025

ATTENDU la recommandation du 26 septembre 2025 de M. Patrick Lelièvre, ingénieur chez Artelia dans le cadre de la demande de prix 2025-09;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bissonnette,
APPUYÉ PAR Mme Hélène Vézina,
ET RÉSOLU :

De procéder à l'acceptation provisoire des travaux réalisés dans le cadre de la demande de prix 2025-09 pour la réfection d'un ponceau sur le chemin des Sources;

D'accepter le décompte progressif numéro 01 et de payer à l'entreprise Excavation Dominic Carey inc. un montant de 27 895,60\$ taxes incluses;

De financer cette dépense conformément à la résolution numéro 116-07-2025;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

10.1. Drainage terrain de tennis et de pickleball - Arpenteur-géomètre - Mandat

RÉSOLUTION 168-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Vézina,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier octroyer un contrat à un arpenteur-géomètre pour les relevés requis pour le drainage du terrain de tennis et de pickleball dans les limites de son pouvoir de délégation;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (excédent accumulé non affecté) et/ou toute subvention à cet effet;

Ont voté en faveur : Bernard Carey, Margaret Lefebvre-Macey, Hélène Vézina et Éric Bissonnette

A voté contre : François Prévost

EN FAVEUR : 4 CONTRE : 1

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10.2. Tour des arts

RÉSOLUTION 169-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Prévost,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière au montant de 250 \$ au Tour des Arts pour l'édition 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3. Ville de Cowansville - Entente intermunicipale - Services de loisirs et de la culture

RÉSOLUTION 170-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à négocier et à signer pour et au nom du Village d'Abercorn, une entente intermunicipale de 3 ans, non renouvelable, avec la Ville de Cowansville, pour l'accès aux activités de loisirs offertes par celle-ci sur la base du projet présenté;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.4. Fête des bénévoles

RÉSOLUTION 171-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,
ET RÉSOLU :

D'accorder une aide financière au montant de 250 \$ à l'ACPA pour l'organisation d'une fête des bénévoles.

11. VARIA

Aucun dossier.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 172-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bernard Carey,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
ET UNANIMENT RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 20 h 07.

Me Jean-François Grandmont,
OMA, Directeur général et
greffier-trésorier

Guy Favreau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.